

Programme de la semaine 02-03

Menu « Lunch »

Restaurant Bonifas

4 Grand Rue L-8391 Nospelt

Semaine du lundi 10 au lundi 17 janvier 2022

Lundi 10 janvier

Fermé pour congés annuels

Mardi 11 janvier

Fermeture hebdomadaire

Mercredi 12 janvier

Restaurant fermé midi

Ouvert le soir

Jeudi 13 janvier

Poireau en vinaigrette, mousse de poisson de roche et croûtons frits

(1,2,4,7,10)*

Aiguillettes de poulet au thym et citron, riz et légumes croquants (1)*

Vendredi 14 janvier

Velouté de potiron, crème fouettée à la ciboulette et aux noix (1,7,8)*

Pavé de saumon rôti sur peau, émulsion de fenouil, pommes vapeur persillées et haricots verts (4,7)*

Lundi 17 janvier

Cake au jambon et olives, mesclun de salade en vinaigrette (1,7,10)*

Roulade de bœuf sauce au thym, purée de pommes de terre et légumes de saison (1,7)*

* Allergènes : se conférer à la liste ci-dessous
Si un ou plusieurs allergènes se trouvent dans un plat que vous souhaitez commander, n'hésitez pas à nous demander conseil.

Entrée et plat à 16.00€

Dessert du jour à 3.60€

¼ vin à 5.80€ ½ vin à 8.80€

Il est préférable de réserver au 26.31.36.92

Pas de réservation par email.

Nouveau :

Possibilité de commander notre formule lunch

à emporter

chaud ou froid

(à réchauffer pour le soir)

Uniquement sur réservation au plus tard la

veille

À récupérer sur place au restaurant

Allergènes

1	Céréales contenant du gluten, à savoir : blé, seigle, orge, avoine, épeautre et produits à base de ces céréales
2	Crustacés et produits à base de crustacés
3	Œufs et produits à base d'œufs
4	Poissons et produits à base de poissons
5	Arachides et produits à base d'arachides
6	Soja et produits à base de soja
7	Lait et produits à base de lait
8	Fruits à coque, à savoir : amandes, noisettes, noix, noix de cajou, noix de pécan, noix du Brésil, pistaches, noix de macadamia et produits à base de ces fruits
9	Céleri et produits de base de céleri
10	Moutarde et produits à base de moutarde
11	Graines de sésame et produits de base de graines de sésame
12	Anhydride sulfureux et sulfites en concentrations de plus de 10 mg/kg ou 10 mg/litre en termes de SO ₂ total (vin, fruits secs, fruits confits...)
13	Lupin et produits à base de lupin (féculents, pains spéciaux)
14	Mollusques et produits à base de mollusques